

Demande d'accès aux conteneurs enterrés pour déchets (CIPOM – CIFFOM)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR d'un accès aux conteneurs enterrés:

Nom : Prénom :

Rue et n° :

Code Postal : Localité :

Téléphone :

Adresse mail :

demande en son nom propre

demande pour une tierce personne dont l'identité est :

Nom : Prénom :

Rue et n° :

Code Postal : Localité :

La demande d'accès aux conteneurs enterrés est justifiée par :

la présence dans le ménage d'une personne incontinente. Dans ce cas, un certificat médical attestant d'une incontinence doit être joint à la demande.

la présence dans le ménage d'un enfant de moins de 3 ans. Dans ce cas, un document attestant de la date de naissance de l'enfant doit être joint à la demande : carte d'identité, acte de naissance, document mutuelle ...

Son emploi d'accueillant(e) agréé(e) par l'ONE. Dans ce cas, apporter la preuve de l'agrément (lié au Centre de la Petite Enfance de Nivelles : cachet de l'institution + signature ; hors CPEN : document prouvant l'agrément).

Le bénéficiaire du badge d'accès s'engage à :

- restituer le badge quand son plus jeune enfant a plus de 3 ans ou quand les problèmes d'incontinence cessent
- utiliser le badge pour son usage propre
- utiliser les conteneurs enterrés selon le règlement de ceux-ci.

Fait à, le

Signature du demandeur

En annexe, je joins le document demandé ci-dessus.

Le RGPD garantit la protection de vos données personnelles. En remplissant cette demande, vous donnez votre consentement pour l'utilisation de ces données dans le cadre de la demande d'accès à un point d'apport volontaire de déchets. Toute question ou sollicitation relative à vos données personnelles peut être adressée à: Ville de Nivelles, Jean-Marc LECRIGNIER, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be.